


COMPTE-RENDU		
DATE :	Mercredi 29 septembre 2020, 20H30 – 22H30	
OBJET :	Commission Transition Ecologique et Mobilité	
EMETTEUR :	Direction du développement économique et de l'aménagement du territoire de la CCV	
DIFFUSION :	Présents, excusés	
DEGRE DE CONFIDENTIALITE :	<input checked="" type="checkbox"/> Normal <input type="checkbox"/> Elevé	
PIECE JOINTE : Power point présenté en séance		

Liste de participants en annexe.

ORDRE DU JOUR

1. Tour de table de présentation

2. Information sur les dossiers en cours :

Le projet de territoire : SCOT, PLUi, PCAET

La voie bleue

L'actualité du projet alimentaire territorial

1. Rôle de la commission :

Quelles actions autour du développement durable ?

Quelles actions autour de la mobilité ?

INTRODUCTION

- Sébastien SCHAUVING, Vice-Président en charge des mobilités et Annick Gremy, Vice-Présidente à la transition écologique et alimentaire introduisent la réunion et expliquent le rôle de cette commission.

PRESENTATION DES DOSSIERS EN COURS

- Présentation des dossiers en cours par les élus et par les techniciens de la Communauté de Communes. Voir document projeté en séance.

ECHANGES

- **Autour de la voie bleue :**

- M. BILLET (représentant de Biziat) fait part de ses inquiétudes en tant que pêcheur car à certains endroits la création de voie bleue en bord de rivière a condamné l'accès aux pêcheurs. Il nous explique qu'il existe 5 sociétés de pêche le long de la Veyle. La Communauté de communes prend les coordonnées de cette personne pour la contacter en tant que Président de la Société de Pêche de Vonnas afin de travailler en collaboration, avec les pêcheurs, sur ce dossier comme cela est en train de se faire avec les agriculteurs qui exploitent des parcelles situées le long du parcours.
- M. DUTARTRE (représentant de Crottet) indique qu'il est extrêmement dangereux de traverser Pont de Veyle en vélo avec la question des camions et demande où en est le projet de la déviation. Annick GREMY précise que la Communauté de communes n'est pas compétente pour cette déviation mais que les élus restent mobilisés pour défendre ce projet et l'emplacement sera bien inscrit dans le futur PLUi. Dans l'attente de cette déviation, des solutions « transitoires » peuvent être recherchées : chaussée à voirie centrale banalisée (CVCB), espace partagé, marquage ou aménagement temporaire... Ces questions d'aménagement temporaire, de journée de sensibilisation pourront être abordées lors d'une prochaine commission.
- M. BASSET BOUGAIN (représentant de CHANOZ CHATENAY) demande quelles seront les retombées économiques de la voie bleue, est ce qu'un travail est fait avec les entreprises sur des plans de déplacements, est-il prévu de mettre en location des vélos électriques, quel lien avec la SNCF pour avoir plus de trains ?...

Sébastien SCHAUVING et Annick GREMY répondent que pour l'instant les retombées économiques de la voie bleue ne sont pas connues mais qu'on sait que sur des projets similaires les retombées économiques sont significatives. Des éco-compteurs seront installés afin de mesurer la fréquentation de l'itinéraire par les cyclistes. En ce qui concerne les plans de déplacement des entreprises cela fait partie des actions du PCAET : comment travailler avec les grandes entreprises sur leurs projets de mobilités de leurs salariés mais aussi comment travailler avec des plus petites entreprises situées sur une même zone d'activités où il pourrait être développé des habitudes de covoiturage... En ce qui concerne la SNCF c'est une question qui revient régulièrement mais qui est très complexe à faire entendre...

- **Autour des énergies renouvelables :**

- MME WEBER (représentante de Cruzilles lès Mépillat) indique que le projet d'éoliennes a été abandonné mais qu'il y a deux projets en cours sur la commune : la construction d'un hangar avec installation d'une toiture photovoltaïque et permettre aux habitants d'installer du photovoltaïque en toiture à bas coût. Elle demande où ils pourraient obtenir des subventions. Il est indiqué que pour les toitures sur des bâtiments publics le SIEA était compétent et qu'une SEM allait voir le jour pour développer ce type de projet. Une information est donnée sur le conseil en énergie partagée conduit par le SIEA. L'ALEC 01 a également été citée pour les projets privés.
- M. BOZONNET (représentant de Mézériat) indique qu'ils ont également un projet de toiture photovoltaïque avec le SIEA.
- M. BASSET BOUGAIN (représentant de CHANOZ CHATENAY) demande s'il existe sur le territoire des projets de centrales villageoises. Il est indiqué que non pas pour le moment.

M. DUTARTRE (représentant de Crottet) demande pourquoi les moyennes et grandes surfaces ne s'engagent pas dans la mise en place de panneaux photovoltaïques sur leur toiture ou en ombrière de parking. Annick GREMY a expliqué que cela constitue une action du PCAET et que la CC souhaite convaincre les entreprises d'aller dans cette direction.

CONCLUSION

Sébastien SCHAUVIN et Annick GREMY clôturent la réunion en précisant qu'ils souhaitent que la commission soit force de propositions et que lors des prochaines réunions des groupes de travail ponctuels pourraient être mis en place pour traiter un ou plusieurs sujets spécifiques.

La date de la prochaine réunion est fixée au mercredi 18 novembre à 20H30 à Laiz